

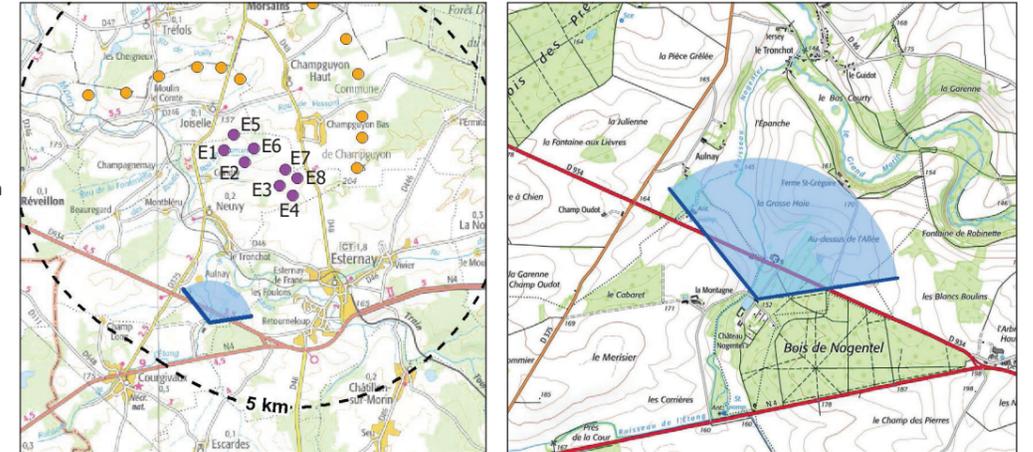
26 - Depuis le domaine du château de Nogentel



Le château de Nogentel est situé à quelques centaines de mètres au sud de la nationale 4, tout en étant isolé de cet axe par un massif forestier dense. Ce domaine privé est aujourd'hui converti en parc résidentiel. Aucune perception n'est possible depuis ce site sur le contexte éolien en développement, ni sur le projet envisagé. Le domaine boisé contre le regard et dessine un écrin végétal opaque autour du château.

L'impact du projet est jugé nul et sans aucune incidence dans le fonctionnement paysager de ce site particulier.

X (Lambert 93) : 737999
Y (Lambert 93) : 6847287
Cap : 21,4°
Date : 01/03/2021
Heure : 12h08
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
Éolienne la plus proche : E4 - 3579m
Éolienne la plus éloignée : E5 - 4467m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



E1 E5 E2 E6



E7 E3

E8

E4



28 - Depuis l'entrée du château de Vivier (Esternay)



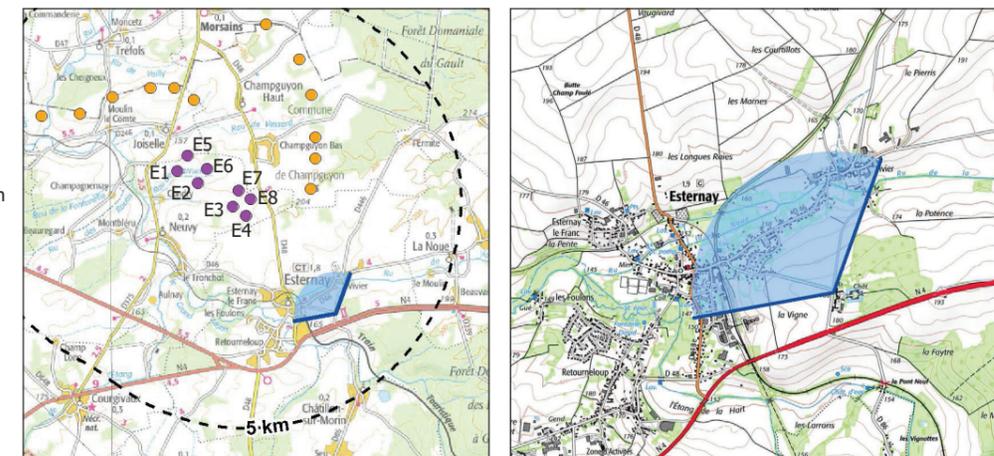
Le château de Vivier et son domaine prennent appui sur un boisement dense, et ouvre, à son entrée, vers Esternay en contrebas et le plateau accueillant la zone d'implantation du projet. La perspective vers Esternay est appuyée par la route d'accès au château, dessinée d'un alignement d'arbres.

Actuellement, le contexte éolien est suffisamment éloigné pour n'avoir aucune incidence dans le champ visuel. A terme, on constate un développement de l'éolien dans une aire proche, avec les projets de Bois Chantret et Champguyon, pour les plus visibles sur ce point de vue, et qui participent à introduire l'élément éolien dans la composition paysagère.

Le projet se rendra également visible depuis l'entrée du château, en surimpression des éoliennes de Bois Chantret. L'allée d'arbres permet de créer un rideau filtrant sur les éoliennes, amoindrissant leur incidence dans la lecture paysagère. En-dehors de ce masque, l'implantation envisagée s'inscrit en ligne de fuite, permettant de condenser le projet sur l'horizon et limiter son emprise spatiale.

L'impact du projet est jugé faible, avec une perception paysagère préservée depuis l'entrée du château.

X (Lambert 93) : 742092
 Y (Lambert 93) : 6847987
 Cap : 319,9°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 11h20
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E4 - 3144m
 Éolienne la plus éloignée : E5 - 5139m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E1 E2 E3 E5 E4 E6 E7 E8





28bis - Depuis les étages du château de Vivier

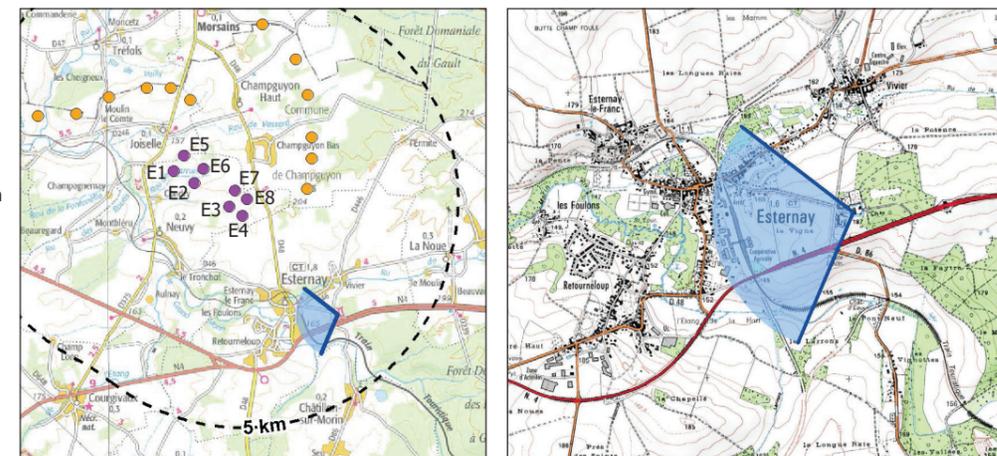


Ce point de vue est réalisé depuis les étages du château, en deux prises, la première dirigée vers l'ouest (28bis-1) et la seconde vers le nord (28bis-2), afin de couvrir l'intégralité du panorama ouvrant depuis la façade du château. Malgré la grande ouverture visuelle, la présence massive des bâtiments de la ferme liée au château filtre la portée du regard. Le parc des Escardes, complété à terme du projet de Saint-Bon, peuvent se percevoir, mais dans un horizon lointain, sans incidence dans la lisibilité paysagère.

Dans cet angle, l'ouverture se fait sur l'entrée du château, avec un horizon plutôt préservé. Le projet envisagé est excentré des vues principales sur le domaine, vers la droite, et fait partie du point de vue n°2.

L'impact du projet est jugé nul, depuis cet angle de perception, du fait de son absence de perception et de cumul avec le contexte éolien potentiellement perceptible.

X (Lambert 93) : 742217
Y (Lambert 93) : 6847960
Cap : 255°
Date : 24/01/2022
Heure : /
Angle de champ horizontal : 104°
Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
Éolienne la plus proche : E4 - 3249m
Éolienne la plus éloignée : E5 - 5245m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)







28bis - Depuis les étages du château de Vivier

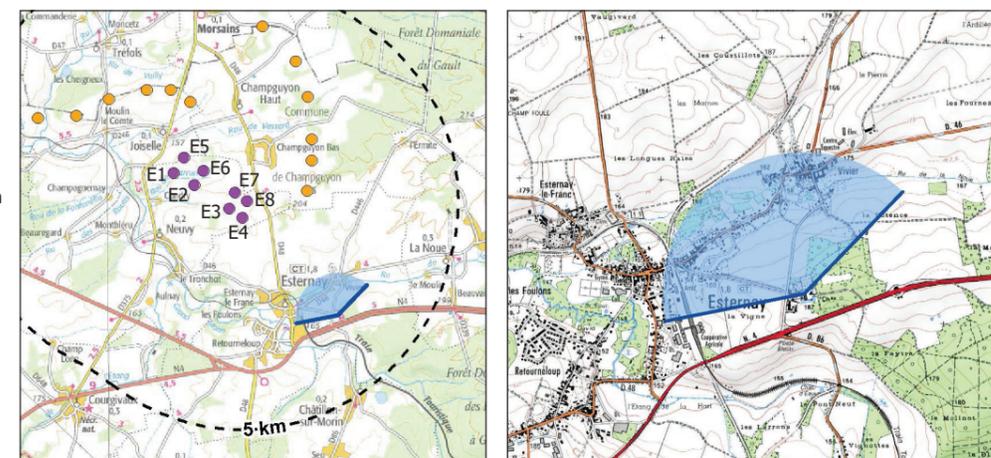


Ce point de vue présente une seconde vue dans un autre angle ouvert depuis la façade, vers le nord du château. Le regard porte sur le parc du domaine, marqué d'une frange arborée dense limitant la portée du regard. Le contexte éolien est en progression dans cet angle du territoire, avec les projets de Bois Chantret et Champguyon en cours d'instruction. Leur perception est filtrée par la végétation, sans visibilité majeure depuis les fenêtres du château.

Le projet en lui-même s'inscrit à l'arrière du masque formé par les arbres, dans un angle condensé et restreint, sans incidence dans la lecture paysagère depuis ce site.

L'impact du projet est jugé nul, du fait de son absence de perception et de cumul avec le contexte éolien.

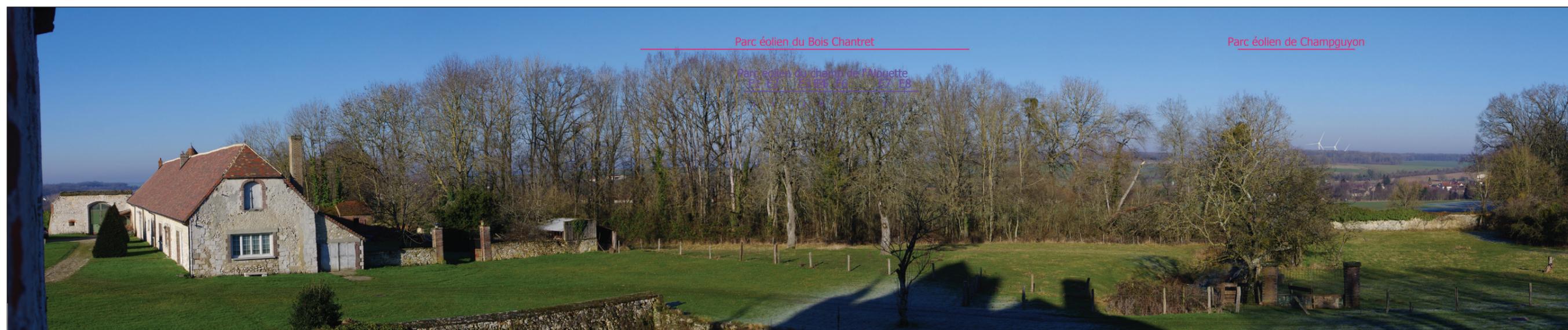
X (Lambert 93) : 742213
 Y (Lambert 93) : 6847993
 Cap : 331°
 Date : 24/01/2022
 Heure : /
 Angle de champ horizontal : 145°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E4 - 3223m
 Éolienne la plus éloignée : E5 - 5218m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E1 E2 E3 E4 E5 E6 E7 E8





29 - Depuis la RN4, à l'est du château de Vivier

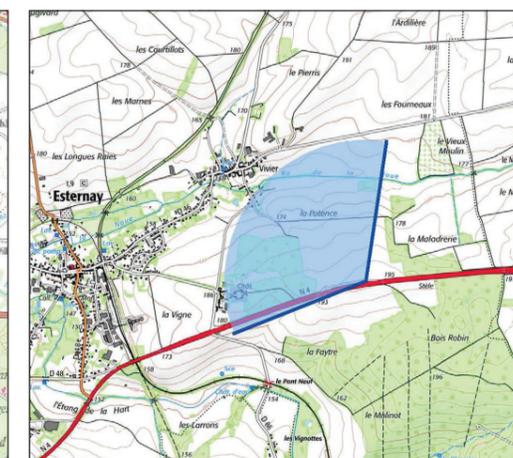
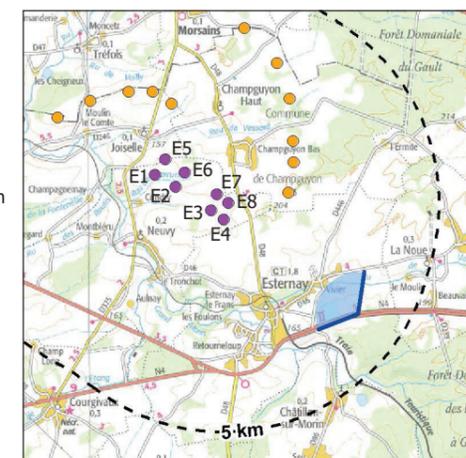


Le château de Vivier et son domaine prennent appui sur un boisement dense, qui empêche toute perception du site depuis la nationale 4 qui le longe au sud.

Les projets en développement de Bois Chantret et Champguyon marquent la présence éolienne sur l'horizon paysager, dans des proportions amoindries par la configuration paysagère et notamment les nombreux bosquets ponctuant le paysage. A noter que l'analyse sur ces projets reste réservée, du fait de leur stade de développement. Le projet envisagé s'ajoute au contexte éolien en développement, mais dans une perception restreinte. L'implantation en ligne de fuite depuis ce secteur paysager condense les éoliennes dans un angle réduit. Le projet s'inscrit également dans l'angle visuel formé par les éoliennes du projet de Bois Chantret, limitant la dispersion des éoliennes dans le paysage. Les échelles horizontale et verticale restent en cohérence avec la composition paysagère, sans prégnance notable et sans incidence avec le domaine du château de Vivier.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère, et nul dans sa relation avec le domaine du château de Vivier.

X (Lambert 93) : 743140
 Y (Lambert 93) : 6848067
 Cap : 308,6°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 11h08
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E4 - 3888m
 Éolienne la plus éloignée : E5 - 5859m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E1 E2 E3 E4
| | | |

E5 E6 E7 E8
| | | |

